

**L**ancé en 2011 pour restaurer le bon état écologique des cours d'eau, le programme « Sources en action » concerne aujourd'hui 125 communes en Limousin. Le dispositif, qui s'est mis en place progressivement, donne à présent de bons résultats. Et surtout, les mentalités évoluent. Les propriétaires riverains et les agriculteurs accueillent de mieux en mieux ce soutien grâce à l'important travail d'animation et de communication réalisé par les techniciens de rivières et le Conservatoire d'Espaces Naturels du Limousin.

Ce contrat quinquennal devra toutefois être reconduit en 2015 car il ne suffira pas à atteindre les objectifs de restauration des cours d'eau visés.

La restauration de la continuité écologique, la gestion de la forêt et des étangs restent des thématiques qui nécessitent un effort supplémentaire.



*Mise en défends (clôture) des berges avant et après travaux.*

## Zone d'intervention 2014

La Zone d'intervention 2014 englobera: la Bobilance (commune de Saint-Martin-Sainte-Catherine), la Vige (commune de Saint-Amand-Jartoudeix), le Thaurion (communes de Bourganeuf, Bosmoreau-les-Mines, Mansat-la-Courrière et Masbaraud-Mérignat), la Mourne (communes de Bourganeuf, Faux-Mazuras et Saint-Pardoux-Morterolles), les ruisseaux de Langladure et de Masgrangeas (communes de Saint-Martin-Château et de Royère-de-Vassivière).

## Suivi des travaux: une assurance à long terme

Pour suivre l'évolution de la qualité de l'eau et des rivières, il est procédé régulièrement à des analyses physico-chimiques et à des inventaires de la faune aquatique. A cette veille écologique s'ajoute un suivi des travaux à l'aide d'indicateurs permettant d'en mesurer l'efficacité. Les premiers résultats portent sur les opérations menées en 2011 et 2012.

Sur 73 actions ponctuelles réalisées (passages à gué, abreuvoirs, restauration de berge, de lit...), le taux de satisfaction est de 94,5 %. Ce taux atteint 95,6 % pour des actions linéaires effectuées sur 15117 m de berges (clôtures, restauration de ripisylve...).

Quelques rares actions imparfaites font soit l'objet d'une concertation avec les bénéficiaires (car le dysfonctionnement provient parfois d'un mauvais usage ou d'une action contradictoire avec l'objectif recherché), soit l'objet d'une reprise.



*Exemple de zone d'intervention sur la Vige en 2014.*



**Un Ephémère**  
espèce bio-  
indicatrice de  
la qualité des  
rivières

# TÉMOIGNAGES

Jusqu'à présent, 46 exploitants agricoles de restauration de rivières mis en d'évaluer leur ressenti sur l'opération

## Maurice Faury, 58 ans, agriculteur à Saint-Dizier-Leyrenne.

« J'ai découvert le programme "Sources en actions" en même temps qu'une dizaine de riverains du Grandrieux, propriétaires et exploitants, lors d'une réunion d'information organisée à la mairie. Nous étions venus sans idée précise et sans conviction. Certes nous étions sensibilisés à la nécessaire restauration des milieux aquatiques et des zones humides. Nous avons déjà nettoyé les berges mais il n'y avait plus rien dessus. Nous n'avions pas la bonne méthode et nous n'avions pas conscience du niveau de pollution du ruisseau. Du moment que l'eau coule... Pourtant, il fallait bien se rendre à l'évidence: quand nous étions jeunes, nous prenions du poisson dans ce cours d'eau. Aujourd'hui, il faut se lever tôt pour espérer en attraper un seul.

Cette réunion nous a permis de découvrir l'action menée par la communauté de communes et de comprendre les objectifs recherchés. Nous avons pris conscience de l'urgence des actions à mener pour garantir dans le temps le bon état écologique de nos rivières. Les animateurs nous ont ensuite conseillés sur les opérations à mener, ils nous ont écoutés et ont pris nos avis en considération. Nous avons travaillé en concertation. Nous avons déterminé ensemble les emplacements des passages à gué, des abreuvoirs et des clôtures.

J'espère que ce programme aura des répercussions bénéfiques sur tout le secteur du Grandrieux, depuis ici jusqu'à sa source. Ce qui est encourageant, c'est que tous les riverains, à une exception près, ont adhéré au projet. Si la communauté de communes lance un nouveau programme, je serai partant. »



Avant.



Après.

Réalisation de trois passages à gué permettant à la fois l'abreuvement et la traversée du bétail et ponctuellement des engins agricoles, installation d'un abreuvoir en berge et aménagement de 848 mètres de clôtures en 2011-2012.

Objectifs: limiter la dégradation des berges par le piétinement du bétail, limiter la pollution du cours d'eau, améliorer les conditions et la qualité d'abreuvement du bétail, faciliter la gestion des parcelles...



Avant.

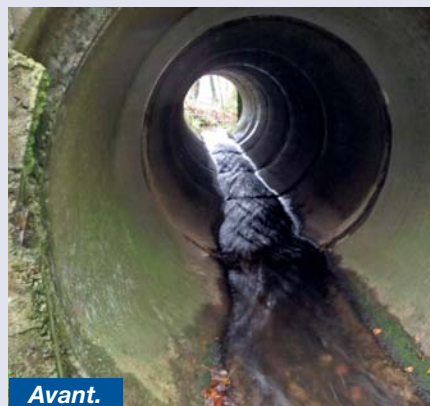


Après.

## Marthe Pateyron, maire de Saint-Pierre-Chérignat

« L'aménagement d'un passage busé sous la route communale a pour but de rétablir la continuité écologique dans le ruisseau des Mas, soit, en d'autres termes, de permettre le transport des sédiments (cailloux, sables) et le déplacement de la faune aquatique. Cela devrait favoriser l'amélioration de la biodiversité. Ces travaux, que j'ai suivi depuis leur ouverture jusqu'à leur réception, ont été définis par

la communauté de communes en concertation avec la commune. Ils n'ont créé aucune perturbation et ont emporté l'adhésion de tous les riverains qui apprécient leur nouveau cadre environnemental. J'ai eu beaucoup de retours positifs et je suis très satisfaite du travail accompli. Il faut absolument développer ces chantiers pour pérenniser la qualité écologique de nos cours d'eau. »



Avant.



Après.

Aménagement, en 2013, d'un passage busé passant sous une route communale.

Objectif: rétablir la circulation de la faune et des éléments minéraux. Cet aménagement constitue un test pour la Communauté de communes puisqu'il s'agit d'une situation particulière, deux problèmes se posaient: la présence d'une

marque importante à l'aval de la buse et une hauteur d'eau très faible s'écoulant dans l'ouvrage. Ces deux aspects interdisaient le transport d'éléments minéraux et le déplacement de la faune aquatique. Des déflecteurs en bois ont été installés dans l'ouvrage pour rehausser la lame d'eau et ralentir le courant, et des bassins rustiques en pierres ont été construits pour permettre aux poissons notamment de se déplacer.



Après.



Avant.

coles et 166 propriétaires ont bénéficié des travaux de restauration en œuvre par la Communauté de communes. Afin de sensibiliser les riverains, nous avons choisi de leur laisser la parole...

## Nicole Gagaille-Pradelle, propriétaire à St-Junien-la-Brégère

Institutrice à la retraite, Nicole Gagaille-Pradelle restaure le domaine familial, à Lestrade, où elle envisage de s'installer. Sa propriété longeant le ruisseau du Vigon, elle a bénéficié d'une action de restauration de la ripisylve sur 60 mètres de berges. « J'ai été informée par courrier du projet d'action de la communauté de communes. J'ai reçu des explications précises et détaillées sur les travaux envisagés, j'ai été conviée à des réunions d'information et à une journée de formation. On a sollicité mon avis et j'ai accepté la proposition.

Ce qui a été réalisé sur ma propriété peut paraître insignifiant et même dérisoire. Compte tenu des moyens déployés, le résultat semble minime. Mais, mon petit bout de rivière est un maillon de la chaîne de l'eau. Si nous sommes nombreux à faire pareil, c'est toute la rivière qui sera sauvée et ça participera au cycle de l'eau. Ce type d'action est, à moyen ou long terme, vital pour les générations futures. Nous devons en prendre conscience. L'eau ne se crée pas et ne disparaît pas, elle circule. C'est un bien commun universel qu'il nous appartient de préserver pour le transmettre à nos enfants. Nous n'avons pas le droit de le dilapider, de le détruire. Nous ne sommes pas forcément coupables mais nous sommes responsables de cet héritage. Antoine de Saint-Exupéry a dit: "Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants". Nous devons tous prendre conscience de ce que nous allons laisser derrière nous. Il n'y a pas d'actes sans conséquence. Les mots biodiversité et ripisylve ne sont pas des gros mots. Ils désignent des réalités simples et concrètes à la portée de chacun pour peu qu'on l'explique à tous et que tout le monde veuille bien l'entendre et accepte de se remettre en question. Pour beaucoup d'entre nous, l'accessibilité à la bonne eau est facile, trop facile. Cela nous empêche de voir les conséquences de nos comportements. L'eau ne lave pas tout. Nous ne sommes pas à part, nous ne sommes pas préservés. Nous sommes concernés. »



Restauration de 60 mètres linéaires de boisement de berge, en 2013.

Objectifs: restaurer la ripisylve afin de favoriser la diversité faunistique et floristique des berges et des milieux aquatiques, rendre plus accessibles les parcelles, faciliter l'entretien normal que les propriétaires sont tenus de réaliser tous les 3-5 ans.



## Christian Perrier, président de la Fédération de Pêche de la Creuse

« Les truites reviennent! » s'exclame Christian Perrier. « C'est très encourageant car cela signifie que le travail est efficace et que la qualité de l'eau des ruisseaux et des rivières s'améliore réellement ».

Le président de la Fédération Départementale de Pêche dirige aussi l'Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA) de Bourgneuf dont la mission est d'assurer la gestion et l'entretien des berges des cours d'eau et des lacs, la gestion de la ressource piscicole et la protection de l'environnement. Le président Christian Perrier travaille donc en étroite collaboration avec la communauté de communes dans le cadre du programme "Sources en actions" et se félicite de ce partenariat.

« La communauté de communes a mis en œuvre toute sa technicité et tous ses moyens pour réaliser des actions d'envergure sur l'ensemble du territoire intercommunal. C'est la première fois depuis mon arrivée à l'AAPPMA, en 1966, qu'un travail de cette ampleur est entrepris. Et les résultats sont visibles. Les pêcheurs apprécient cette restauration des lits des cours d'eau et des berges qui favorise le redéploiement du cheptel piscicole. Avant ces

interventions, les frayères à truites que nous installions ne résistaient pas longtemps au passage des animaux. Tout était toujours à refaire et nos bénévoles se démobilisaient. L'enlèvement des embâcles, l'empierrement des lits des cours d'eau pour le passage du bétail, la pose de clôtures sur les berges et l'aménagement d'abreuvoirs sont des opérations essentielles pour l'amélioration de la qualité de l'eau, pour le développement de la faune aquatique et pour la préservation des milieux naturels.

Les pêcheurs apprécient aussi la qualité du dialogue que la communauté de commune a instauré avec eux pour mener ses actions. Cette concertation est particulièrement importante pour l'enlèvement des embâcles derrière lesquels se cachent souvent des truites. L'expérience des pêcheurs a été très précieuse pour sélectionner les embâcles à supprimer. Une très bonne entente s'est établie aussi avec les agriculteurs et cela facilite grandement les interventions sur leurs propriétés.

Mais tout cela demande du temps. L'action que nous menons avec la communauté de communes s'inscrit dans le long terme et demande un suivi régulier. Il ne faut pas faillir. »

# La reconquête de la loutre d'Europe

Le Limousin, et tout particulièrement le plateau de Millevaches, est un domaine de refuge pour la loutre d'Europe, qui a failli disparaître au XX<sup>e</sup> siècle. La forte pression de chasse a été motivée par l'utilisation de sa fourrure, de sa graisse et parce que ce carnivore semi-aquatique consomme les poissons qui sont également source de nourriture et de revenus pour les hommes. Protégée depuis les années 70, elle recolonise progressivement les rivières françaises de bonne qualité qui accueillent des populations piscicoles suffisantes.

## Un carnassier solitaire

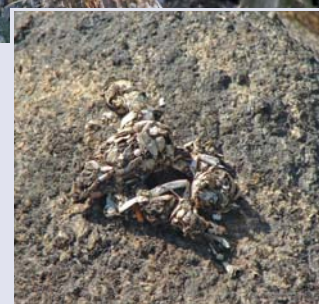
La loutre d'Europe (*Lutra lutra*) est un mammifère de la famille des Mustélidés (martres, putois, blaireaux, belettes, etc.). Son corps allongé (hauteur: 30 cm, longueur: 100 à 130 cm queue comprise, poids 6 à 15 kg) et ses pattes palmées en font une excellente nageuse. Solitaire,

son territoire s'étend sur 20 à 40 km de rivières!

Elle aménage sa tanière appelée « catiche » entre les racines des arbres des berges des cours d'eau ou dans d'autres cavités (cavité rocheuse, tronc creux, terrier d'une autre espèce). La catiche contient souvent une entrée, plus ou moins dissimulée au-dessous du niveau d'eau, et un conduit d'aération.

## Dévoreuse d'écrevisses américaines

Principalement nocturne et discrète, la loutre est donc difficile à observer. Toutefois, il est fréquent de trouver ses déjections (appelées « épreintes ») disposées en évidence sur un rocher ou une souche au niveau des cours d'eau. Elle s'en sert pour marquer son territoire. Leur composition et leur odeur caractéristique nous renseignent sur ce qu'elle mange: restes de carapaces d'écrevisses et arrêtes de poissons pour l'essentiel.



Épreinte riche en carapaces d'écrevisses.

téristique nous renseignent sur ce qu'elle mange: restes de carapaces d'écrevisses et arrêtes de poissons pour l'essentiel.

La prolifération des écrevisses américaines, nuisibles au bon fonctionnement des rivières, a favorisé son expansion... Cela illustre la capacité de la nature à s'adapter aux modifications induites par l'homme.



Type de rivière que la loutre apprécie.

## Infos plus

☒ Le site de visualisation de données cartographiques du Conseil Général de la Creuse:

[www.sig23.fr/milieux\\_aquatiques/flash/](http://www.sig23.fr/milieux_aquatiques/flash/) permet de visualiser et de localiser les travaux en rivières réalisés en Creuse.

☒ Lien vers une vidéo de l'EPTB sur les démarches de formation/sensibilisation sur le bassin de la Vienne:

[www.eptb-vienne.fr/Restauration-des-rivieres.html](http://www.eptb-vienne.fr/Restauration-des-rivieres.html)

☒ Site du programme sources en actions: [www.sourcesenaction.fr/](http://www.sourcesenaction.fr/)

